

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

156X20

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION PARENTS ENFANTS MEDITERRANEE

Le Conseil Municipal est informé que l'association Parents Enfants Méditerranée, domiciliée au 28, Rue Marx Dormoy, 13004 MARSEILLE, dont le but principal est d'accueillir des enfants et des parents, dans un cadre ludique, avec des temps d'éveil, de découvertes et de socialisation, est installée sur notre commune (école maternelle Val Saint Georges -La Gavotte). Elle propose un lieu de rencontres, de paroles, de jeux qui permet de créer du lien avec les familles.

La Maison Câlins a ouvert ses portes en septembre 2010.

Ce lieu appelé " Maison Câlins " est déclaré en LAEP (lieu accueil parents enfants agréé CAF) et accueille à raison de 2 1/2 journées (lundi et jeudi matin) par semaine les enfants jusqu'à leur 5 ans.

L'accueil est effectué par 3 accueillantes psychologues.

Pour information en 2019, la structure a accueilli 444 enfants et leurs familles (359 parents), soit 40 familles usagères.

Cet accueil vise à compléter l'offre de prise en charge de la Petite Enfance.

Informations complémentaires :

- Nom du Président : Dr CHARPIOT Philippe
- Numéro de Siret : 479 637 662 000 20

Vu la délibération n° 244x16, en date du 24 Novembre 2016 : « Convention de Partenariat et d'Objectifs 2017-2020 pour la gestion d'un Lieu Accueil Parents Enfants», il est proposé d'attribuer à la dite association une subvention de fonctionnement dont le montant s'élève à 17 785,00 € pour l'année 2020.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 17 785,00 € à l'Association « Parents Enfants Méditerranée » au titre des prestations fournies, comme suit :

- x un acompte pour un montant de 8 895,00 € a été versé en Mai 2020 compte tenu des tensions financières que la crise COVID19 a généré pour cette association.
- x le solde sera versé à l'association au mois de Septembre 2020

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI